

Année académique 2025 - 2026

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-montigniesergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SEMINAIRE DE SYNTHESE, D'INTEGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNE							
Ancien Code	PAEG3B80ERG	Caractère Obligatoire					
Nouveau Code	CAER3800						
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	14 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (gigounons@helha.be) Aude PICAVET (picaveta@helha.be) Sabrina ALBERGONI (albergonis@helha.be) Maïté DELOOS (deloosm@helha.be)						
Coefficient de pondération		60					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Le cours de séminaire de synthèse consiste à permettre à l'étudiant de mener une démarche réflexive et complète d'un accompagnement en ergothérapie, au travers de vignettes cliniques et dans divers contextes de soins. Les cours consisteront à vérifier l'application des étapes du processus de prise en charge en ergothérapie et d'en susciter leur argumentation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- Compétence 4 Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique
- Compétence 5 Assurer une communication professionnelle
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours de séminaire de synthèse, d'intégration sociale et professionnelle, l'étudiant sera capable seul :

- D'identifier et comprendre le contexte de soins d'une prise en charge en ergothérapie, et son influence sur la suite du processus en ergothérapie (C4.1)
- D'interpréter les bilans et les évaluation d'une vignette clinique et d'en identifier leur intérêt au regard du profil du patient et contexte de soins (C1.2/C4.1/C6.2/C1.6/C4.5)
- De réaliser une synthèse de la problématique et en dégager les enjeux occupationnels, les décrire et les expliquer (C4.1/ C6.1)
- D'établir des objectifs de prises en charge ergothérapiques en lien avec une approche thérapeutique pertinente et justifiée en lien avec le contexte de soins établi (C4.2)
- Imaginer et planifier des moyens ergothérapeutiques (C4.3/ C2.1)
- Maîtriser les concepts relatifs à l'ergothérapie et aux modèles/approches sélectionnés pour soutenir l'argumentation des étapes du processus (C1.1/ C1.2)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend I(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B80ERGA Séminaire de synthèse, d'intégration sociale et professionne 14 h / 6 C

Contenu

1/ Analyse de cas pratiques selon un modèle conceptuel en ergothérapie et démarche réflexive autour de cas analysés dans le cursus

2/ Pour chaque cas, application du processus en ergothérapie :

- analyse du contexte de soins et de sa visée thérapeutique
- analyse de la personne (ou groupe de personnes), ses/leurs occupations et son/leur environnement physique et social selon un modèle en ergothérapie

(- écriture du "diagnostic ergothérapique")?

(- Rédaction des finalités, buts et objectifs selon la méthode GAS) ?

- Proposition d'un plan d'intervention et son échéancier
- Description de moyens d'intervention et du cadre thérapeutique dans lequel ils sont pensés
- Révision du processus et réflexivité

Démarches d'apprentissage

- Cours pratiques autour de cas apportés par l'enseignant
- Entraînement au raisonnement clinique oralement en classe (échanges, discussions et argumentation...)
- Auto-correction en groupe accompagnée par l'enseignant
- Jeux de rôle (rôle enseignant/jury et rôle étudiant) pour la préparation à l'examen et l'appropriation des attentes de la démarche/grille d'évaluation
- Mise en situation face à un enseignant (examen blanc en fin de Q2)

Dispositifs d'aide à la réussite

- disponibilité de l'enseignant
- support disponible sur ConnectED
- examen blanc selon les mêmes modalités d'évaluation que lors de l'examen final.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- ppt
- canevas relatifs aux différents modèles

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen oral de synthèse a lieu au Q2 et s'effectue sous forme de jury, représenté par un enseignant et un

intervenant externe, partenaire de stage ou encore deux enseignants de la section.

Tirage au sort d'un domaine d'application et d'une vignette s'y référent, préparation écrite et présentation orale du processus face au jury afin de présenter l'analyse de la vignette selon un modèle conceptuel en ergothérapie et argumenter, justifier les choix thérapeutiques posés (référence à un modèle de processus de pratique) + Question-réponses autour des propositions faites par l'étudiant.

En cas d'échec, l'examen est remédiable au Q3 selon les mêmes modalités.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Il est à noter que l'UE est noté sur 20 au 1/2 point près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).